

Enquête Protection sociale complémentaire d'entreprise 2009

Questionnaire « Établissements »

Contenu du questionnaire

Présentation de l'objet de l'appel.....	2
1. La couverture complémentaire d'entreprise.....	2
L'offre d'une complémentaire santé d'entreprise.....	2
<i>Nombre de contrats</i>	2
<i>Accessibilité en fonction des catégories de salariés</i>	3
Les caractéristiques des contrats	3
<i>Organisme gestionnaire</i>	3
<i>Contexte conventionnel</i>	3
<i>Caractère obligatoire/facultatif des contrats</i>	4
<i>Extension de la couverture aux membres de la famille de l'assuré</i> .	5
Les garanties proposées	5
<i>Contrats à option</i>	5
<i>Contenu des contrats</i>	6
Le financement	9
Le choix de l'organisme et la gestion du contrat.....	10
Modification de l'offre en raison de la loi Fillon	11
L'absence de complémentaire santé d'entreprise.....	11
2. La prévoyance santé	12
3. La prise en charge des absences pour arrêts maladie.	14
4. Caractéristiques de l'établissement	16

Présentation de l'objet de l'appel

Bonjour,

Je suis M. ou Mme. X de la société Ipsos. Je souhaiterais parler à la personne qui est le plus au courant des questions de complémentaire santé collective dans votre établissement, souvent appelées mutuelle d'entreprise.

L'Irdes réalise actuellement une étude auprès des entreprises sur la couverture complémentaire santé et des arrêts maladie qu'elles proposent éventuellement à leurs salariés. Vous avez récemment reçu un courrier annonçant mon appel.

Comme écrit dans le courrier, les réformes actuelles de l'Assurance maladie donnent une place plus importante aux assurances complémentaires, souvent appelées « mutuelles ». Les mutuelles collectives, proposées par les établissements à leurs salariés, sont mal connues : quels établissements offrent quels types de contrats ? Comment se répartit le financement de la mutuelle entre employeurs et salariés ? C'est pour répondre à ces questions que l'Irdes vous invite à participer à l'enquête Protection Sociale Complémentaire d'Entreprise.

Pouvez-vous nous accorder quelques minutes pour répondre à quelques questions sur ce sujet ?

1. La couverture complémentaire d'entreprise

L'offre d'une complémentaire santé d'entreprise

Q1 Dans votre établissement, les salariés ont-ils accès à une couverture complémentaire santé d'entreprise (ou collective) appelée couramment mutuelle pour rembourser les soins en plus de la Sécurité Sociale ?

- ₁ Oui
- ₂ Non → Passer à la question Q25
- ₃ Ne sait pas → Demander à être réorienté vers une autre personne et reprendre le questionnaire

Nombre de contrats

Q2 Combien y-a-t-il de contrats de complémentaire santé différents proposés aux salariés dans votre établissement ? Des contrats distincts sont systématiquement décrits dans des documents différents et s'adressent le plus souvent à des catégories de salariés également différents.

Enquêteur, si plus de 3 contrats, préciser : Je vous rappelle que des contrats distincts sont systématiquement décrits dans des documents différents et s'adressent le plus souvent à des catégories de salariés également différents. Sinon, il s'agit plus probablement d'options d'un même contrat et dans ce cas, il ne faut déclarer qu'un contrat.

Accessibilité en fonction des catégories de salariés

Q3 Y-a-t-il des catégories de salariés qui n'ont pas accès à la complémentaire santé collective dans votre établissement ?

₁ Oui



Q3.1 Quelles catégories de salariés n'ont pas accès à la complémentaire santé collective dans votre établissement ?

Enquêteur préciser si besoin : Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (CDD/CDI ou temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge ou d'ancienneté, des catégories selon la situation familiale.

₁ L'ensemble des CDD

₂ Une partie des CDD en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



À partir de combien de mois les CDD ont-ils accès à la complémentaire santé ?

₁ |__|__| mois

₂ Ne sait pas

₃ Les cadres

₄ Les ETAM

₅ Les ouvriers

₆ Les employés

₇ Les non-cadres

₈ Autres (5 réponses possibles)

₂ Non

₃ Ne sait pas

Les caractéristiques des contrats

Ces questions ont été posées pour chacun des contrats offerts aux salariés.

Organisme gestionnaire

Q4 Pouvez-vous me donner le nom de l'organisme auprès duquel ce contrat est souscrit ?

Contexte conventionnel

[N°] correspond au numéro des contrats classés par ordre décroissant du nombre de salariés couverts dans un établissement (indiqué à la question Q2).

La variable [Organisme] a été créée à la question Q2.

Q5 Le contrat [N°] souscrit chez [Organisme] est-il issu :

Enquêteur : citer, plusieurs réponses possibles

₁ D'un accord de branche



Q5.1 De quelle branche s'agit-il ?

Enquêteur : noter le nom de la branche

2 De la convention collective

↳ **Q5.2 De quelle convention collective s'agit-il ?**

Enquêteur : noter le nom de la convention collective

Q5.3 Quel est le numéro IDCC (identifiant de la convention collective) à 4 chiffres ?

Enquêteur : noter en clair, il s'agit de 4 chiffres

3 D'un accord pris au sein de votre établissement ou de votre entreprise, y compris les décisions unilatérales de l'employeur (DUE)

4 Autre

5 Ne sait pas

Caractère obligatoire/facultatif des contrats

Q6 Ce contrat [N°] souscrit chez [Organisme] s'adresse-t-il à toutes les catégories de salariés de l'établissement ?

Enquêteur : on entend par catégories des groupes objectifs de type cadres, ETAM, ouvriers...

1 Oui

2 Non

↳ **Q6.1 À quelles catégories s'adresse-t-il ?**

Enquêteur : ne pas citer, plusieurs réponses possibles

1 Les cadres

2 Les Etam

3 Les ouvriers

4 Les employés

5 Les non-cadres

6 Autres (5 réponses possibles)

3 Ne sait pas

Q7 Le contrat [N°] souscrit chez [Organisme] est-il :

Enquêteur : citer

1 Obligatoire pour toutes les catégories auxquelles il s'adresse ?

2 Facultatif pour toutes les catégories auxquelles il s'adresse ?

↳ **Q7.1 Parmi les salariés concernés par ce contrat facultatif, pouvez-vous me dire approximativement quelle proportion (en pourcentage) l'a finalement souscrit ?**

Enquêteur : noter le pourcentage

1 |_|_|_| %

2 Ne sait pas

3 Obligatoire pour certaines catégories et facultatif pour d'autres ?

↳ **Q7.2 Pour quelles catégories est-il obligatoire ?**

Enquêteur : ne pas citer, plusieurs réponses possibles

01 Les cadres

02 Les Etam

03 Les ouvriers

04 Les employés

05 Les non-cadres

06 Autres (5 réponses possibles)

Q7.3 Parmi les salariés concernés par ce contrat obligatoire, pouvez-vous me dire approximativement quelle proportion (en pourcentage) l'a finalement souscrit?

Enquêteur : noter le pourcentage

- 1 |_|_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

4 Ne sait pas

Extension de la couverture aux membres de la famille de l'assuré

Q8 La couverture est-elle uniquement réservée à l'employé ou peut-elle être étendue à des proches ?

Enquêteur : citer

- 1 Seulement réservée à l'employé lui-même
- 2 Pour l'employé et peut être étendue à des proches

↳ **Q8.1** Est-elle...

Enquêteur : citer, plusieurs réponses possibles

- 1 Automatiquement étendue aux proches
↳ **Quelles sont les personnes couvertes automatiquement ?**

Enquêteur : citer, plusieurs réponses possibles

- 1 Les enfants avec une limite d'âge
 - 2 Les enfants sans limite d'âge
 - 3 Les conjoints mariés
 - 4 Les conjoints non mariés (concubins, pacésés...)
 - 5 Autre
 - 6 Ne sait pas
- 2 Étendue aux proches uniquement si le salarié le souhaite
 - 3 Ne sait pas

3 Ne sait pas

Les garanties proposées

Ces questions ont été posées pour chacun des contrats offerts aux salariés.

Contrats à option

Q9 Le salarié a-t-il la possibilité de souscrire une ou plusieurs options (ou supplémentaires) parmi lesquelles il peut choisir les garanties et le prix lui convenant le mieux ?

1 Oui

↳ **Q9.1** Quel est approximativement le pourcentage de salariés qui a choisi un niveau de garantie supérieur à la garantie de base la plus faible ?

- 1 |_|_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

Q9.2 Approximativement, quel pourcentage de salariés est concerné par le niveau de garantie le plus choisi ?

- ₁ |_|_|_| %
- ₂ Ne sait pas

Q9.3 Par défaut, l'employeur propose une souscription du contrat de base seul ou du contrat de base avec une option ?

Enquêteur : citer

- ₁ Contrat de base seul
- ₂ Contrat de base avec une option
- ₃ Pas de proposition faite par défaut
- ₄ Ne sait pas

- ₂ Non
- ₃ Ne sait pas

Contenu des contrats

Q10 Nous allons maintenant nous intéresser au montant des garanties pour les dépassements d'honoraires de spécialistes, les prothèses dentaires et pour les lunettes acceptées par la Sécurité sociale. **Merci de prendre le(s) résumé(s) de garanties de votre(vos) contrat(s) [N°] souscrit chez [Organisme] sous les yeux**

Enquêteur : pensez à demander également de prendre les documents concernant les indemnités journalières

- ₁ Refuse de prendre les documents ou dit connaître parfaitement les garanties
- ₂ Accepte, avec tous les documents sous la main
- ₃ Accepte, avec seulement une partie des documents sous la main
- ₄ Accepte le principe, mais il faudra le rappeler → Passer à la question Q13.
- ₅ Refus de répondre, c'est confidentiel → Passer à la question Q13.
- ₆ N'a pas le temps, préfère envoyer un fax → Passer à la question Q13.

Q11 Quel est le contenu des garanties, si vous avez des contrats avec plusieurs options, nous parlerons de l'option la plus souscrite...

↪ **Q11.1** concernant les honoraires de spécialistes (conventionnés) ?

Enquêteur : il s'agit ici de relever le libellé des garanties mot à mot tel qu'il apparaît dans le contrat.

Relancer sur le montant avec ou sans RSS / y a-t-il ou non un complément et si oui lequel / y a-t-il ou non un plafond et si oui lequel ? si plusieurs plafonds demander celui qui correspond à une personne célibataire sans enfant, avec le nombre d'années d'affiliation le plus important

Q11.2 concernant les prothèses dentaires acceptées par la Sécurité sociale ?

Enquêteur : il s'agit ici de relever le libellé des garanties mot à mot tel qu'il apparaît dans le contrat.

Relancer sur le montant avec ou sans RSS / y a-t-il ou non un complément et si oui lequel / y a-t-il ou non un plafond et si oui lequel : si plusieurs plafonds demander celui qui correspond à une personne célibataire sans enfant, avec le nombre d'années d'affiliation le plus important.

On parle de prothèse fixe ou couronne céramo-métallique à l'avant de la bouche (incisives, canines).

Q11.3 concernant les lunettes acceptées par la Sécurité sociale (montures + verres)?

Enquêteur : il s'agit ici de relever le libellé des garanties mot à mot tel qu'il apparaît dans le contrat.

Relancer sur le montant avec ou sans RSS / y a-t-il ou non un complément et si oui lequel / y a-t-il ou non un plafond et si oui lequel : si plusieurs plafonds demander celui qui correspond à une personne célibataire sans enfant, avec le nombre d'années d'affiliation le plus important.

On parle des verres progressifs ou complexes pour un adulte

Q11.4 concernant les remboursements de médicaments à vignette bleue ?

Enquêteur : Il s'agit ici de relever le libellé des garanties mot à mot tel qu'il apparaît dans le contrat.

Relancer sur le montant avec ou sans RSS

Ces médicaments peuvent également être désignés par médicaments à 35%

Q12 Pour compléter ces premières informations et ne pas vous prendre trop de votre temps, merci de nous faxer les résumés des contrats de couverture complémentaire santé.

Nous demandons de recevoir par fax les contrats de couverture complémentaire santé car l'étude de l'Irdes se veut très précise et que les définitions de l'ensemble des termes des contrats seraient très longues et fastidieuses à recueillir par téléphone.

- ₁ Accepte de faxer les résumés
- ₂ Refuse de faxer les résumés

Q13 Ce contrat [N°] souscrit chez [Organisme] rembourse-t-il...

Enquêteur : citer. Le ROR, DTP sont des vaccins remboursés par la Sécurité Sociale qu'il ne faut donc pas prendre en compte ici.

	Oui	Non	Ne sait pas
Les implants dentaires	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
Les médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
Le sevrage tabagique	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
L'opération de la myopie	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
Les lentilles non remboursées par le Régime obligatoire	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃
Certains vaccins non remboursés par la sécurité sociale (par exemple la grippe)	<input type="checkbox"/> ₁	<input type="checkbox"/> ₂	<input type="checkbox"/> ₃

Q14 Y-a-t-il une limite à la prise en charge du forfait hospitalier pour les séjours dans les services de médecine, de chirurgie ou d'obstétrique (MCO) ?

Enquêteur : citer, plusieurs réponses possibles, cette catégorie d'hospitalisation peut aussi être intitulée hospitalisations médicales et chirurgicales dans les résumés de garanties. Si pas indiqué dans les garanties, coder pas de limite.

- ₁ Oui, une limite sur le nombre de jours remboursables
- ↳ **Q14.1 Quel est le nombre de jours maximum pris en charge en MCO :**
- ₁ |_|_|_| jours
- ₂ Ne sait pas
- ₂ Oui, une limite sur le montant journalier remboursé
- ↳ **Q14.2 Quel est le montant journalier remboursé en MCO (en euros) :**
- ₁ |_|_|_| euros
- ₂ Ne sait pas
- ₃ Non, pas de limite
- ₄ Pas de prise en charge
- ₅ Ne sait pas

Q15 Y-a-t-il une limite à la prise en charge du forfait hospitalier en psychiatrie ?

Enquêteur : citer plusieurs réponses possibles.

- ₁ Oui, une limite sur le nombre de jours remboursables
- ↳ **Q15.1 Quel est le nombre de jours maximum pris en charge en psychiatrie :**
- ₁ |_|_|_| jours
- ₂ Ne sait pas
- ₂ Oui, une limite sur le montant journalier remboursé
- ↳ **Q15.2 Quel est le montant journalier remboursé en psychiatrie (en euros) :**
- ₁ |_|_|_| euros
- ₂ Ne sait pas
- ₃ Non, pas de limite
- ₄ Pas de prise en charge
- ₅ Ne sait pas

Q16 Ce contrat [N°] souscrit chez [Organisme] propose-t-il le tiers-payant aux salariés pour l'achat de leurs médicaments ?

Enquêteur : Lorsque la complémentaire santé propose le tiers-payant, le patient n'avance pas l'argent pour ses médicaments. C'est la complémentaire santé qui paye directement sa part au pharmacien.

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Ne sait pas

Le financement

Ces questions ont été posées pour chacun des contrats offerts aux salariés.

Q17 Quelle est la part prise par l'établissement (employeur ou comité d'entreprise) au financement de cette complémentaire santé ?

Enquêteur : Si l'interviewé répond que sa cotisation est forfaitaire, relancer pour avoir un ordre de grandeur en pourcentage. Précisez si besoin que l'on désire une approximation

- ₁ |_|_|_| %
- ₂ Ne sait pas

Q18 La cotisation des salariés est-elle ?

Enquêteur : Citer toutes les modalités avant d'enregistrer une réponse. Si la personne dit que « ça dépend », dire qu'on s'intéresse au cas d'une personne célibataire, sans enfant et qui prend l'option de base.

- ₁ Forfaitaire et identique pour tout le monde (si contrat à options : tout le monde paye la même chose pour une option donnée)
- ₂ Forfaitaire avec un forfait qui dépend de l'âge, de l'ancienneté ou de la situation familiale
- ₃ Forfaitaire avec un complément proportionnel au salaire
- ₄ Proportionnelle au salaire
- ₅ Proportionnelle au PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale)
- ₆ Proportionnelle à la portion du salaire située au-dessus du PMSS
- ₇ Les salariés ne payent pas de cotisation
- ₈ Autre
- ₉ Ne sait pas

Cette question a été posée une seule fois.

Q19 La dernière fois qu'un assureur vous a annoncé une hausse du coût de la complémentaire santé d'entreprise supérieure à 10 %, que s'est-il passé ?

Enquêteur : citer, Plusieurs réponses possibles

- ₁ L'employeur n'a pas changé le montant total de sa contribution
- ₂ L'employeur a maintenu sa contribution en pourcentage : il a pris la même participation relative
- ₃ L'employeur a pris le surcoût intégralement en charge sans modifier les garanties du contrat
- ₄ L'employeur a revu les garanties du contrat à la baisse pour réduire ou annuler l'augmentation de la cotisation
- ₅ L'employeur a changé de contrat
- ₆ Ça ne s'est jamais produit → Passer à la partie 2, page 12.
- ₇ Autre
- ₈ Ne sait pas

Si Q19 ≠ 6

Q19.1 Quand cela s'est-il produit pour la dernière fois ?

Enquêteur : saisir l'année.

- ₁ |_|_|_|_|

À partir de 2008

↪ **Q19.2** Préciser date et mois

₁ |_|_|_|_|

₂ Ne sait pas

₂ Ne sait pas

Le choix de l'organisme et la gestion du contrat

Ces questions ont été posées pour chacun des contrats offerts aux salariés.

Q20 Les salariés prennent-ils part aux décisions et aux discussions avec l'organisme gestionnaire ?

₁ Oui

₂ Non

₃ Ne sait pas

Q21 Depuis combien d'années la complémentaire santé est-elle gérée par cet organisme ?

₁ Moins d'un an

↪ **Q21.1** Depuis combien de mois la complémentaire santé est-elle gérée par cet organisme ?

₁ |_|_|_|_| mois

₂ Ne sait pas

₂ |_|_|_|_| ans

₃ Ne sait pas

↪ **UNIQUEMENT** si l'enquête est faite au niveau de l'établissement concerné (ou du siège)

Q21.2 Étiez-vous présent dans l'établissement à l'époque de la signature du contrat de complémentaire santé avec cet organisme ?

₁ Oui

₂ Non

₃ Ne sait pas

Q21.3 Depuis combien d'années travaillez-vous dans cet établissement ?

₁ Moins d'un an

↪ Depuis combien de mois travaillez-vous dans cet établissement ?

₁ |_|_|_|_| mois

₂ Ne sait pas

₂ 1 an

₃ |_|_|_| ans

₄ Ne sait pas

Q22 [Si Q20 > 1] Le contenu des garanties ou le montant de la cotisation sont-ils rediscutés chaque année avec l'organisme assureur ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Ne sait pas

Q23 Pour quelle raison principale ce contrat a-t-il été choisi ?

Enquêteur : citer

- ₁ Pour son rapport qualité prix
- ₂ Pour l'étendue des garanties proposées
- ₃ Il a été proposé par l'organisme qui gérait déjà la prévoyance
- ₄ Parce qu'il a été imposé par un accord de branche
- ₅ Autre
- ₆ Ne sait pas

Modification de l'offre en raison de la loi Fillon

Q24 Dans votre établissement, en raison de la loi Fillon, avez-vous :

↪ **Q24.1** transformé au moins un contrat jusqu'alors proposé de manière facultative en un contrat obligatoire ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Le contrat est en cours de transformation
- ₄ Ne sait pas

Q24.2 abandonné sans le remplacer un contrat facultatif pour une catégorie de salariés qui se trouve aujourd'hui sans couverture ?

- ₁ Oui
- ₂ Non
- ₃ Ne sait pas

PASSER à la partie 2. La prévoyance santé

L'absence de complémentaire santé d'entreprise

Ces questions ont été posées aux établissements ne proposant pas de complémentaire santé à leurs salariés (Q1 = 2).

Q25 Pourquoi n'y a-t-il pas de complémentaire santé dans votre établissement ?

Enquêteur : ne pas citer sauf si l'enquêté(e) ne sait pas. Dans ce cas, recoder en confirmant avec lui/elle. Plusieurs réponses possibles

- ₁ Parce que les salariés n'en veulent pas
- ₂ Parce que l'employeur n'en veut pas
- ₃ Parce que des négociations pour acquérir une complémentaire santé collective ont échoué

- 4 Parce que cette question n'a jamais été évoquée
- 5 Nous sommes en cours de négociation
- 6 Autre
- 7 Ne sait pas

Q26 Dans votre établissement, y a-t-il déjà eu une complémentaire santé?

- 1 Oui
 - ↳ **Q26.1** La couverture a-t-elle été abandonnée en raison de la mise en place de la loi Fillon ?
 - 1 Oui
 - 2 Non
 - 3 Ne sait pas
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

2. La prévoyance santé

Q27 Dans votre établissement, les salariés ont-ils accès à une prévoyance pour le gros risque, c'est-à-dire l'invalidité, le décès, le veuvage, la dépendance et les arrêts de travail ?

- 1 Ne sait pas → Passer à la question Q28
- 2 Non → Passer à la question Q28
- 3 Oui
 - ↳ **Q27.1** Tous les salariés sont-ils couverts pour le risque invalidité par le contrat de prévoyance ?
 - 1 Oui
 - 2 Non
 - ↳ **Quelles sont les catégories de salariés non couvertes ?**
 - Enquêteur : ne pas citer. Préciser si besoin : Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (CDD/CDI ou temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge ou d'ancienneté, des catégories selon la situation familiale.
 - 01 L'ensemble des CDD
 - 02 Une partie des CDD en fonction de leur ancienneté dans l'établissement
 - 03 Les cadres
 - 04 Les Etam
 - 05 Les ouvriers
 - 06 Les employés
 - 07 Les non-cadres
 - 08 Autre
 - 09 Aucune catégorie n'est couverte
 - 10 Ne sait pas
- 3 Ne sait pas

Q27.2 Tous les salariés sont-ils couverts pour le risque décès/veuvage par le contrat de prévoyance?

- 1 Oui
- 2 Non



Quelles sont les catégories de salariés non couvertes ?

Enquêteur : ne pas citer. Préciser si besoin : Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (CDD/CDI ou temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge ou d'ancienneté, des catégories selon la situation familiale.

- 01 L'ensemble des CDD
 - 02 Une partie des CDD en fonction de leur ancienneté dans l'établissement
 - 03 Les cadres
 - 04 Les Etam
 - 05 Les ouvriers
 - 06 Les employés
 - 07 Les non-cadres
 - 08 Autre (5 réponses possibles)
 - 09 Aucune catégorie n'est couverte
 - 10 Ne sait pas
- 3 Ne sait pas

Q27.3 Les enfants de tous les salariés peuvent-ils bénéficier par le contrat de prévoyance d'une rente-éducation en cas de décès de leurs parents ?

- 1 Oui
- 2 Non



Quelles sont les catégories de salariés non couvertes ?

Enquêteur : ne pas citer. Préciser si besoin : Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (CDD/CDI ou temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge ou d'ancienneté, des catégories selon la situation familiale.

- 01 L'ensemble des CDD
 - 02 Une partie des CDD en fonction de leur ancienneté dans l'établissement
 - 03 Les cadres
 - 04 Les Etam
 - 05 Les ouvriers
 - 06 Les employés
 - 07 Les non-cadres
 - 08 Autre (5 réponses possibles)
 - 09 Aucune catégorie n'est couverte
 - 10 Ne sait pas
- 3 Ne sait pas

Q27.4 Tous les salariés sont-ils couverts pour le risque dépendance par le contrat de prévoyance ?

Le risque dépendance est le coût que peut engendrer une perte d'autonomie (assistance d'une tierce personne ou hospitalisation dans une structure de long séjour) qui peut être, au moins partiellement, pris en charge par un contrat de prévoyance, il ne s'agit pas d'invalidité.

- ₁ Oui
₂ Non



Quelles sont les catégories de salariés non couvertes ?

Enquêteur : ne pas citer. Préciser si besoin : Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (CDD/CDI ou temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge ou d'ancienneté, des catégories selon la situation familiale.

- ₀₁ L'ensemble des CDD
₀₂ Une partie des CDD en fonction de leur ancienneté dans l'établissement
₀₃ Les cadres
₀₄ Les Etam
₀₅ Les ouvriers
₀₆ Les employés
₀₇ Les non-cadres
₀₈ Autre
₀₉ Aucune catégorie n'est couverte
₁₀ Ne sait pas
- ₃ Ne sait pas

3. La prise en charge des absences pour arrêts maladie

La loi sur la mensualisation du 19 janvier 1978 impose aux employeurs de maintenir, sous certaines conditions, une partie de la rémunération du salarié en arrêt de travail. Cette indemnisation obligatoire par l'employeur intervient en complément des indemnités versées par la Sécurité sociale.

Dans les questions suivantes, on entend par remboursements effectués par l'employeur, les remboursements pris en charge par l'employeur et/ou par un contrat de prévoyance s'il en existe un.

Le niveau de prise en charge imposé par la loi sur la mensualisation dépend de l'ancienneté des salariés. Pour répondre aux questions qui suivent, nous vous demandons de prendre en compte dans votre établissement la situation des salariés qui auraient 5 ans d'ancienneté.

Q28 Dans votre établissement, les différentes catégories de salariés sont-elles couvertes de la même manière en cas d'absence pour maladie ?

- ₁ Oui
₂ Non



Q28.1 Quelles sont les catégories de salariés pour lesquelles il existe des différences de couverture ?

Consigne enquêteur : ne pas citer. Nous prenons ici en compte la situation des salariés qui auraient 5 ans d'ancienneté. Si l'enquêté répond que les différences concernent l'ancienneté pour une même catégorie, mettre oui en Q28.

Il peut s'agir de catégories statutaires de type cadre/non-cadres, contractuelles (temps complet/temps partiel), fonctionnelles différenciant des ateliers ou des équipes. Plus rarement, on peut trouver des catégories d'âge, des catégories selon la situation familiale.

- 1 Les cadres
- 2 Les ETAM
- 3 Les ouvriers
- 4 Les employés
- 5 Les non cadres
- 6 Autres
- 7 Ne sait pas

3 Ne sait pas

Pour les questions 29 et 30, la variable [Salariés] renvoie aux catégories de salariés renseignées en Q28 (cadres, Etam, ouvriers, employés, non-cadres ou encore à l'ensemble des salariés dans le cas où il n'y a pas de différence de prise en charge).

Q29 Pour les [Salariés], les absences pour maladie sont-elles prises en charge au-delà de ce qu'impose la loi de mensualisation ?

- 1 Oui → Passer à la question Q30
- 2 Non
- 3 Ne sait pas

Q30 Pour un salarié [Salariés] avec 5 ans d'ancienneté, quelle est au final, en prenant en compte la participation de la Sécurité Sociale, la proportion (en pourcentage) de salaire remboursée au salarié...

Enquêteur : si l'interviewé s'impatiente lui préciser : Chaque jour pour lequel nous vous demandons le pourcentage de remboursement correspond à une borne au niveau de laquelle le pourcentage de remboursement obligatoire change. Nous avons besoin de savoir ce qu'il se passe dans votre établissement au niveau de ces bornes.

↪ **Q30.1 pour les 3 premiers jours ?**

- 1 |_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

Q30.2 pour le 4^e jour d'arrêt ?

- 1 |_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

Q30.3 pour le 6^e jour d'arrêt ?

- 1 |_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

Q30.4 pour le 7^e jour d'arrêt ?

- 1 |_|_|_| %
- 2 Ne sait pas

Q30.5 pour le 40^e jour d'arrêt ?

₁ |_|_|_| %

₂ Ne sait pas

Q30.6 pour le 41^e jour d'arrêt ?

₁ |_|_|_| %

₂ Ne sait pas

Q30.7 pour le 70^e jour d'arrêt ?

₁ |_|_|_| %

₂ Ne sait pas

Q30.8 pour le 71^e jour d'arrêt ?

₁ |_|_|_| %

₂ Ne sait pas

Q31 En dehors du passage à la situation d'invalidité, au bout de combien de mois d'arrêts maladie la prise en charge par l'entreprise ou le contrat de prévoyance s'arrête-t-elle pour les [Catégorie] ?

Enquêteur : on veut ici la durée à partir de laquelle les salariés ne sont plus remboursés au-delà de la prise en charge par l'Assurance maladie.

Si la question est mal comprise dire : Pendant combien de mois les arrêts maladie sont-ils pris en charge ?

₁ |_|_|_| mois

₂ Ne sait pas

4. Caractéristiques de l'établissement

Q32 Faites-vous partie d'une entreprise qui possède plusieurs établissements ? / Cette entreprise possède-t-elle plusieurs établissements ?

₁ Oui

↳ **Q32.1** La complémentaire santé est-elle la même dans les autres établissements ?

Oui / Non / Ne sait pas

Q32.2 La prévoyance gros risque (invalidité, décès, veuvage...) est-elle la même dans les autres établissements ?

Oui / Non / Ne sait pas

Q32.3 La prise en charge des arrêts-maladie est-elle identique dans les autres établissements ?

Oui / Non / Ne sait pas

₂ Non

₃ Ne sait pas

Merci pour votre temps et votre coopération pour cette étude.